

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – COMPTE-RENDU 2

Lieu : Rectorat

Préparé par : Lynne Castonguay

Date : BDS-231127

Heure : 15 h 30

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Hélène Albert	Professeure
Francis Bourgoïn	Étudiant
Lynne Castonguay	Secrétaire générale
Denis Prud'homme	Recteur et vice-chancelier (Président)
Gilles Roy	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Céline Surette	Professeure

INVITÉS

Janice Comeau	Secrétaire de direction
Matthieu LeBlanc	Président d'assemblée

POINTS DISCUTÉS

1. Adoption de l'ordre du jour – Adopté à l'amiable.
2. Adoption du compte-rendu BDS-231030 – Adopté à l'amiable.
3. Modalités de fonctionnement des réunions du Sénat académique de février, mars et avril 2023 - Invités : Michel Couture et Aboubaker Bensaad, techniciens à la DGT
 - Le BDS discute des modes de fonctionnement des réunions, soit « en présentiel », « hybride » et « à distance ».
 - Plusieurs points sont soulevés :
 - Il est prévu au calendrier que les réunions du Sénat sont en présentiel ou à distance.
 - Le rapport portant sur la réforme des comités du Sénat académique n'encourage pas le mode comodal (hybride).

- Présentation des techniciens Michel Couture et Aboubaker Bensaad :
On indique que le mode « hybride » est plus complexe et pourrait nécessiter la présence de deux techniciens au Salon de la chancellerie lors du déroulement de la réunion du Sénat. Il ne faut également ne pas perdre de vue que les réunions sont maintenant webdiffusées en direct ainsi qu'en différé.
- Une membre du BDS suggère de permettre aux sénatrices et aux sénateurs de se regrouper dans une même salle dans chacun des campus pour les réunions qui ne sont pas identifiées comme étant « en présentiel ». Les techniciens souhaitent discuter avec leurs homologues des deux autres campus afin de mieux comprendre la faisabilité de cette suggestion. À noter que les salles à Edmundston et à Shippagan ne sont pas munies d'un système de caméras, de micros et de votes électroniques comme celle de Moncton.
- Éléments à considérer avec des regroupements dans les trois campus en mode hybride : la gestion du droit de parole; la gestion des votes; la gestion des micros et du son; l'équité entre les membres en termes d'expérience-Sénat et la qualité de la webdiffusion;
- Note : les techniciens ne suggèrent pas d'aller de l'avant avec un mode hybride avec des regroupements dans chacun des campus.
- Un membre indique qu'il est bien à l'aise à participer à distance à partir de son bureau.
- Une membre préfère de loin les réunions en présentiel et réitère sa demande de trouver des solutions afin de permettre aux gens de se rassembler dans des salles dans chacun des campus.
- Notons que si l'on permet aux gens du campus de Moncton de se rendre au Salon de la chancellerie, on ne peut refuser l'accès aux membres des campus de Shippagan et d'Edmundston engendrant ainsi des frais de voyage et des coûts indirectes en temps passé sur la route.

Prochaines étapes

Le président du Sénat (recteur et vice-chancelier) souhaite que l'on procède à un sondage auprès des membres du Sénat afin de connaître leur point de vue sur la question. Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel, sera sollicité en ce sens. Le recteur demande à Matthieu LeBlanc, président d'assemblée, et Janice Comeau de participer à la réflexion.

Par ailleurs, Michel Couture et Aboubaker Bensaad communiqueront avec leurs homologues des campus de Shippagan et d'Edmundston pour mieux identifier leurs ressources et équipements informatiques et les possibilités.

4. Feuille de route du SAC-231103 – Le BDS passe en revue la feuille de route.
5. Sanction des études – Un diplôme est sanctionné.
6. Prochaine réunion du BDS : 29 janvier 2024
7. Clôture : La réunion prend fin à 16 h 30.